

# Référé-liberté pour réclamer l'installation de points d'eau à Calais



## 23 juillet 2018 :

10 associations déposent un référé-liberté pour obliger les autorités à ouvrir des points d'eau à Calais pour offrir aux personnes exilées des conditions d'hygiène minimales.



Le Rapporteur spécial des Nations unies sur les droits à l'eau potable et l'assainissement dépose une tierce-intervention

## MOTIFS :

- Violation de l'article 3 de la CEDH = traitement inhumain et dégradant
- Violation du droit à l'eau, reconnu comme un droit fondamental .



## 31 juillet 2018 :

La décision du juge donne très partiellement satisfaction aux organisations requérantes.

1. Elle enjoint à l'administration de mettre en place des latrines.
2. Pour le reste elle reste très en-deça des demandes = valide les engagements minimaux pris à l'audience par la préfecture.

Achat de jerrycanes pour transporter de l'eau

Installation d'une 3ème citerne mobile

Création de deux fontaines à eau

Achat de bac permettant de laver le linge.